

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2012
(Liste au dos)

Mise à jour - Gymnase

Le Grand Quevilly, le 22 Novembre 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2025 - Stages Détection 3 - Secteur Ouest - Masculins nés en 2012

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2012, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 à FECAMP
Salle Pierre de Coubertin, Rue Gustave Couturier
⇒ de 09h30 à 12h30 pour tous les jeunes
(Voir liste au verso)

Pour les jeunes RETENUS SUITE AUX STAGES 1 et 2 : ils reçoivent cette convocation sur le mail noté dans Gesthand

Pour les jeunes ABSENTS AUX STAGES 1 et 2 : MERCI AUX CLUBS DE LEUR TRANSMETTRE CETTE CONVOCATION

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS SECTEUR OUEST**

Référent Secteur Ouest : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 📧 marc.chabiron@laposte.net

Intervenants : Denis OSMONT, Fabian PETIT

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Vice-Président
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ P. MAHE - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2012

STAGE DETECTION 3 - SECTEUR OUEST - Dimanche 5 Janvier 2025 - 9h30 à 12h30 - FECAMP

Référent Secteur Ouest : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 ✉ marc.chabiron@laposte.net

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BOUCENNA	ABDELLAH-ELKHALIL	GONFREVILLE	16/09/2012	163	DROITIER	
CHOAIN ALLO	NOHA	GONFREVILLE	30/07/2012	160	DROITIER	
LOCSEI	ENAE	GONFREVILLE	13/04/2012	162	DROITIER	
OSMONT-MILLET	RAPHAEL	GONFREVILLE	26/09/2012	145	DROITIER	
BELLIER	ALI	FECAMP	29/07/2012	154	DROITIER	
BLANCHARD	MARIUS	FECAMP	01/04/2012	158	DROITIER	
DESJARDINS	JULES	FECAMP	11/09/2012	160	DROITIER	
FIEVE	NATHANAE	FECAMP	16/02/2012	152	GAUCHER	
SOREL	THEO	FECAMP	20/11/2012	148	DROITIER	
LETENDRE	ANTONIN	GODERVILLE	12/07/2012	171	DROITIER	
VATINEL	ETHAN	GODERVILLE	12/10/2012	160	DROITIER	
COIS	TYMEO	MONTIVILLIERS	06/05/2012	155	DROITIER	
MAILLARD	MAXENCE	MONTIVILLIERS	08/09/2012	150	DROITIER	
EGLIZAUD	TOM	OCTEVILLE	25/10/2012	155	GAUCHER	
GIBAU	RAFAEL	OCTEVILLE	11/05/2012	157	DROITIER	
HOCHET	BENJAMIN	OCTEVILLE	24/02/2012	169	DROITIER	
ODIEVRE	ADAM	OCTEVILLE	07/09/2012	149	DROITIER	
SAINT LEGER	NATHAN	OCTEVILLE	29/10/2012	159	DROITIER	
FONTAINE	MARTIN	ST LEONARD	15/09/2012	150	DROITIER	
LAMOTTE	ANTOINE	ST LEONARD	19/01/2012	162	AMBIDEXTRE	
MAILLARD	TOM	ST LEONARD	09/10/2012	148	DROITIER	

+

LES JEUNES ABSENTS AUX STAGES 1 et 2
MERCI AUX CLUBS DE LEUR TRANSMETTRE CETTE CONVOCATION

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.